

## Associations en Action

## VIE COMMUNAUTAIRE

*Noureddine Razik ne prêche plus dans le désert*

**D**ans le cadre de ses rencontres mensuelles le dernier samedi de chaque mois, l'Association Musulmane de Montréal Nord (AMMN) a organisé le 29 mai dernier, une conférence sur les problèmes que certains parents de la communauté musulmane vivent avec le département de la protection de la jeunesse (DPJ).

La conférence fut donnée par Noureddine Razik, Criminologue, membre en règle de la Société de Criminologie du Québec, intervenant Social au Ministère de la Santé et des Services Sociaux depuis 18 ans, conseiller en intervention clinique interculturelle et oeuvrant à titre de conseiller social auprès de la communauté marocaine et musulmane depuis 15 ans.

Et c'est devant cette communauté musulmane que Razik n'a cessé de tirer la sonnette d'alarme concernant les risques de dépaysement culturel encourus par les jeunes musulmans placés dans des familles d'accueil non musulmanes.

Cette fois-ci, le message semble être bien reçu: Déjà 11 familles se sont portées volontaires à la fin de la conférence et la liste est toujours ouverte.

**Éclairage**

C'est devant un auditoire attentif d'une centaine de personnes que Noureddine Razik a lancé un appel pour la constitution d'une banque de noms de familles marocaines et musulmanes disposées à accueillir des enfants retirés, à leurs parents, dans le cadre des interventions du DPJ.

Razik a commencé par expliquer le processus migratoire en tant qu'expérience faisant vivre de fortes émotions. Après l'euphorie qui précède l'arrivée en terre d'accueil et, après le rêve, ou plutôt l'illusion de l'Él Dorado, succède la confrontation avec la réalité, et ce, dès l'arrivée de l'immigrant à la terre promise: Difficultés de trouver un emploi, déconsidération de l'expérience professionnelle acquise au pays d'origine, complications liées à la reconnaissance des diplômes, précarité du logement; telle

est la dure réalité à qui doit faire face l'immigrant dès son arrivée en pays d'accueil.

Mais il essaie de se consoler en se répétant: un « Pour l'avenir de mes enfants! ».

Ces enfants naissant en terre d'accueil ou y arrivant en bas âge, ouvrent les yeux sur un contexte différent de celui qui a vu grandir leur parents: Le discours des parents sur le respect des rôles au sein de la famille, l'attitude du père, la surprotection de la mère se digèrent mal par la progéniture. Les perturbations dues à l'adolescence sont alors amplifiées par les attitudes de ces parents qui, aux yeux des enfants, deviennent étouffants!

Alors que les parents sont en prise avec le quotidien, et qu'ils essaient de se tailler une place dans la nouvelle société, Les enfants, eux, subissent les messages contradictoires.

**Contradictions...**

À l'intérieur du milieu familial la survie des valeurs culturelles et religieuses est au menu quotidien: « Ne pas fumer, ne pas s'isoler avec un ou une autre jeune du sexe opposé, faire le Ramadan, aller à la mosquée... »

À l'école, les pairs, sinon les professeurs trouvent ces prêches un peu rétrogrades, voire harcelants ou même préjudiciables au développement de l'enfant! Des critiques parfois acerbes vont inciter l'enfant à se questionner sur le mode de vie que lui imposent ses parents. Il commence alors par les interpeller, s'opposer, se rebeller! Et, c'est la crise!

Si, par malheur, un parent tente de le raisonner en l'immobilisant sur une chaise pour lui parler, ce geste peut coûter cher, très cher même, si c'est le père qui en est l'auteur! Soulignons, à ce stade, que le père dans une famille arabo-musulmane a mauvaise presse, car en occident, la perception négative veut qu'il soit un despote, un dictateur, un maître absolu avec lequel aucune négociation n'est possible.

Certains intervenants, sont donc dépêchés sur les lieux pour venir protéger l'enfant, le

cas échéant de le retirer pour le placer dans une famille souvent aux valeurs diamétralement opposées à celles de sa propre famille!

Le jeune trouvant bon compte dans ce répit, découvre qu'il a un pouvoir qu'il ignorait, celui d'avoir un avocat, pour le défendre contre ces parents!

**C'est la guerre..!**

Et c'est le déclenchement des hostilités! D'un côté les parents avec un rêve qui s'évanouit, d'un autre un système de protection qui tente de démêler le vrai du faux, et au beau milieu un enfant vulnérable qui vit dans la confusion, se découvrant un pouvoir qui le dépasse, il est apathique, angoissé, il songe déjà à la fugue, voire au suicide.

Un évaluation psychologique s'impose, autant pour l'enfant que pour les parents, avec la question existentielle: ces parents et, cet enfant sont-ils faits pour vivre ensemble, ou bien un divorce s'impose? Le juge décidera!

En attendant la comparution, et la première évaluation au bout de 30 jours, dans quel milieu sera placé cet enfant, les parents ont ils des droits de visites, le contact entre les parents et l'enfant est il maintenu ou rompu..

Ce scénario n'est pas l'épisode d'une tragédie théâtrale, ni de la science fiction, c'est une expérience qui a touché plusieurs familles marocaines et musulmanes.

Présentement, plusieurs familles vivent ces difficultés, déchirées, angoissées, isolées! Elles attendent de l'aide qui tarde à venir d'un pays d'origine qu'ils ont quitté sans qu'ils rompent avec, ou d'un pays d'accueil en prise avec des coupures budgétaires qui relèguent les mécanismes d'intégration aux oubliettes!

**Communauté**

Reste alors la prise en charge par la communauté, mais laquelle? celle ou ces familles cherchent à s'intégrer ou bien celle de laquelle elle se désintègre subtilement?



Noureddine Razik (Photo: A. El Fouladi)

Voici donc, un état de la situation d'une communauté marocaine aux ressources humaines inépuisables, mais qui est en quête d'hommes et de femmes d'action pour protéger ce qu'il y a de précieux dans la vie: Les enfants!

**Action / Proposition**

Pour s'en sortir, Noureddine Razik propose:

- 1) Création d'un «Comité de protection de la jeunesse et de la famille marocaine et musulmane» de 7 membres de la communauté marocaine (parents qui ont à cœur les intérêts des enfants de la communauté). Ce groupe agira à titre consultatif pour soutenir l'action de M. Razik aussi bien en intervention qu'en prévention, et ce, par l'organisation de tables rondes, de rencontres familiales, de formation, de sensibilisation... Razik se chargera de leur donner une formation concernant la Loi de la Protection de la Jeunesse et les rouages du département de la protection de la jeunesse
- 2) Constitution d'une Banque de familles d'accueil musulmanes en collaboration avec l'AMMN.

**Renseignements: Contacter l'AMMN:**

**Tél. (514) 325-7322**

**fax: (514) 325-7322**

**E-mail: info@ammn.org**

**Site WEB: http://www.ammn.org**

**Comité des Femmes de la Fédération des Communautés Culturelles de l'Éstrie (FCCE)**

**L**e comité a été mis sur pied il y a 6 ans. Il fait partie de la Fédération des Communautés Culturelles de l'Éstrie (FCCE). Notre comité est composé de Néo-Québécoises issues des différentes communautés culturelles établies en Estrie.

**Les objectifs du comité :**

Donner les possibilités aux femmes des communautés culturelles de se prendre en main afin d'assurer leur insertion socio-économique au sein de la collectivité;

Accroître la présence des femmes des communautés culturelles au sein des instances décisionnelles régionales;

Établir des liens de rapprochement, de col-

laboration et d'entraide avec les femmes de la communauté d'accueil à travers des activités.

**Parmi les réalisations de notre comité, mentionnons :**

**Recherche-Action** pour les femmes des communautés culturelles de l'Éstrie;

Projet **Promotion-Action-Sensibilisation (PAS)** qui vise à accroître la présence des femmes des communautés culturelles au sein des instances décisionnelles;

Projet **Travailleuse immigrante et instances syndicales** qui vise à permettre aux travailleuses immigrantes de participer aux activités syndicales et de mieux s'y intégrer;

Activités socio-culturelles visant le rapprochement avec la société d'accueil;

Ateliers de formation et de sensibilisation sur différents sujets tels les droits et obligations, les services du quartier, les lieux décisionnels, etc.

**Entente spécifique**

Notre comité Femmes fait partie d'une entente spécifique sur la participation des femmes au développement régional qui a été signée en Estrie le 23 février 2004. Elle implique quatre groupes de femmes: Comité Femmes de la Fédération des communautés Culturelles de l'Éstrie, Femmes et politique municipale de l'Éstrie, Femmes et pouvoir

de la MRC du Granit et Promotion des Estriennes pour Initier une Nouvelle Équité Sociale (PÉPINES).

Pour de plus amples informations sur le comité, veuillez contacter M<sup>me</sup> Mariame Cissé, coordonnatrice de projets pour le Comité Femmes au sein de la FCCE à la:

**Fédération des Communautés Culturelles de l'Éstrie**

**1084, rue King Ouest, bur. 02**

**Sherbrooke (Québec) J1H 1S2**

**Téléphone: (819) 823-0841**

**Courriel: fce@bellnet.ca**